

Nombre de membres participants à l'A.G.E : 44 présents.
(Quorum : $\frac{1}{4}$ des membres => $153/4 = 38$)

Le quorum étant atteint, l'assemblée a été ouverte à 11h00 et dirigée par Fabien DELZENNE (président).

Le Conseil d'Administration remercie tous les participants à cette assemblée générale. Et annonce la démission de Sandrine ERNECQ de son rôle d'administratrice de l'association à compter du 3 juillet 2024.

Le Président rappelle à l'assemblée la composition du Conseil d'administration et du Bureau du Club réussir.

- Fabien Delzenne – Président
- Jean-Michel Catry – Trésorier
- Stéphanie De Munck – Secrétaire
- Romain Rouseré – Administrateur
- Gilles Hainaut – Administrateur
- Sandrine Ernecq – Administratrice démissionnaire
- Zohra Omri – Administratrice
- Remi Dubus – Administrateur

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

- 1.- Modification des Statuts (Modification du nom de l'association (Soumis à Vote)
- 2.- Création du règlement intérieur (Soumis à Vote)

> 1) Modification des Statuts

Les Statuts ont été laissés à la disposition des membres 15 jours avant l'assemblée générale extraordinaire.

Une modification a été faite concernant le nom de l'association.

Le président soumet aux votes des participants les points suivants:

Validation de la modification des statuts

Vote à main levée « Pour » : 44 « Contre » : 00 « Abstention » : 00

Vote adopté à unanimité

> 2) Mise en place du règlement intérieur de l'association

Le règlement intérieur a été laissés à la disposition des membres 15 jours avant l'assemblée générale extraordinaire.

Une modification a été faite concernant le nom de l'association. Le président soumet aux votes des participants les points suivants :

Validation de la modification des statuts

Vote à main levée « Pour » : 44 « Contre » : 00 « Abstention » : 00

Vote adopté à unanimité

> 3) Questions et sujets divers

Le président invite les participants à poser leurs questions.

L'assemblée n'ayant plus de questions, les participants sont vivement remerciés et sont invités au cocktail.

La séance a été levée à 11h18.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Sin le Noble, le 13/07/2024

Le Président de séance
Fabien DELZENNE



La Secrétaire de séance
Florence MOREAU

